LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Digitalisation

Plan d'action national d'inclusion numérique

Appel à Projets 2027-2028

FICHE DE CANDIDATURE

La date limite d'envoi des dossiers au présent appel est fixée au **19 février 2027 à 12h00.**
La fiche de candidature et les documents annexés sont à remplir et envoyer uniquement par courrier électronique à l'adresse mail : **info@zesummendigital.public.lu**
Tout autre document jugé utile peut être soumis avec la présente fiche de candidature.

Merci de renseigner toutes les informations nécessaires directement dans ce formulaire.

1. Coordonnées du porteur de projet	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	
Personne de contact (responsable du suivi du projet)	
Nom	
Fonction	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	
Coordonnées bancaires (banque et IBAN)	
Statuts ou acte constitutif de l'entité	

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Digitalisation

Veuillez svp cocher l'axes ciblé par votre projet.

2. Axe de l'action	
	Cocher svp
Axe 1 : Favoriser l'accès au numérique Projets visant à garantir un accès équitable au numérique, en levant les barrières matérielles, techniques et économiques pour les publics les plus éloignés. Objectif : Garantir un accès matériel, technique et humain au numérique, sans obstacle. Dans ce contexte, sont particulièrement visés les projets ayant pour objet : - de fournir un accès aux outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones, équipements adaptés) pour les publics précaires ou éloignés, - de mettre en place des systèmes de prêt ou de réemploi de matériel numérique pour une solution durable et économique, - de créer ou renforcer des points d'accès physiques (espaces numériques, bornes interactives, dispositifs itinérants) dans les territoires sous-équipés, - de garantir l'accessibilité universelle (adaptation aux handicaps, multilingue, interfaces simplifiées), - de développer des solutions de connectivité (accès Wi-Fi public, forfaits solidaires, zones blanches) pour garantir une couverture équitable.	
Axe 2 : Renforcer les compétences numériques Projets visant à rendre les publics autonomes dans leur usage du numérique, via des formations adaptées et des parcours d'apprentissage inclusifs. Objectif : Rendre autonomes via des formations adaptées et des parcours certifiants. Dans ce contexte, sont particulièrement visés les projets ayant pour objet : - de proposer des offres adaptées aux différents niveaux de compétences et disponibles en plusieurs langues pour répondre à la diversité des publics, - d'innover dans les méthodes d'apprentissage (approches ludiques, parrainage, réalité virtuelle, apprentissage entre pairs) - de créer des supports pédagogiques variés (analogiques, audiovisuels, numériques) pour faciliter l'apprentissage à tous les niveaux, - de développer la citoyenneté numérique, c'est-à-dire les compétences pour une participation active et éclairée dans la société numérique,	

- de favoriser la reconversion professionnelle via l'acquisition de compétences numériques.	
Axe 3 : Stimuler l'engagement numérique Projets visant à éveiller la curiosité et la confiance des publics éloignés du numérique, en rendant son usage concret, rassurant et attractif. Objectif : Créer des déclics pour les publics éloignés via des actions ludiques, rassurantes et concrètes. Dans ce contexte, sont particulièrement visés les projets ayant pour objet : - de susciter l'intérêt et la curiosité pour le numérique via des actions ludiques, culturelles ou sociales (ex : événements grand public, défis intergénérationnels), - de lever les freins psychologiques (peur, méfiance, sentiment d'exclusion) par des approches bienveillantes et rassurantes, - de sensibiliser aux opportunités du numérique dans la vie quotidienne (accès aux services, lien social, loisirs), - de promouvoir les bons usages et la sécurité en ligne (cybersécurité, lutte contre les fake news, respect de la vie privée), - d'impliquer des relais locaux (bénévoles, ambassadeurs, médiateurs) pour créer un environnement favorable.	

Les projets éligibles devront être complémentaires à l'offre existante et peuvent prendre diverses formes, dont par exemple des activités de sensibilisation, des séances d'information ou d'animations, des cours de formations, des vidéos et petits films d'animation, des expositions (itinérantes, interactives…), des projets d'information par des pairs, des forums d'échanges, des carnets pédagogiques, etc.

Les projets réalisés en partenariat entre acteurs et communes seront encouragés et retenus en priorité.

3. Titre du projet

4. Début et durée du projet

Le présent appel à projets finance des projets d'une durée de 12 mois maximum pour la période de juillet 2027 à juin 2028.

5. Contexte et besoins
Analyse des besoins

Méthodologie utilisée

Hypothèses et risques à prendre en compte dans la planification du projet

Conditions préalables à la bonne réalisation du projet

Expertise et expérience du porteur de projet

6. Objectifs, résultats et activités prévues
Objectifs visés

Résultats attendus

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs prévus
Indicateurs quantitatifs (veuillez-vous référer aux indicateurs prévus dans l'appel à projets, taux de participation, taux de satisfaction)

Veuillez indiquer (au moins) deux indicateurs qualitatifs pour mesurer l'atteinte des résultats dans le cadre de votre projet

Activités prévues

7. Cadre opérationnel	
Public cible	
Nombre	
Démographie (homme, femme, âge)	
Statut (ressortissants UE, pays tiers, DPI-BPI, luxembourgeois, travailleurs frontaliers, …)	

En cas de partenariats et/ou synergies avec d'autres structures ou organismes pour la mise en œuvre du projet, ou complémentarité avec d'autres projets, merci d'indiquer et décrire ces collaborations.

Ministères partenaires Veuillez indiquer le(s) ministère(s) avec le(s)quel(s) votre structure ou vos partenaires ont signé une convention dans le cadre de projets antérieurs ou en cours.

Eléments novateurs Veuillez préciser les éléments du projet qui apportent une réelle valeur ajoutée ou une nouveauté par rapport à l'offre existante.

8. Suivi et évaluation
Actions de pilotage et de suivis prévues

Outils de suivi et d'évaluation

9. Calendrier prévisionnel (à adapter selon les besoins)							
Dates / Activités	1er juillet au 31 août 27	1er sept. au 31 oct. 27	1er nov. au 31 déc. 27	1er janv. au 28 fév. 28	1er mars au 30 avr. 28	1er mai au 30 juin 28	Remarques/ Commentaires
Activité 1.1	X						
Activité 1.2	X	X					
Activité 1.3							
Activité 2.1							
Etc…							

10. Check-list des documents à remettre avec la fiche de candidature

Documents requis	Oui	Non	Commentaires éventuels
1. Fiche de candidature dûment remplie et signée			
2. Budget prévisionnel dûment rempli et signé			
3. Accord de partenariat (si applicable)			
4. Comptes annuels année N-1 (Bilan et comptes des résultats)			
5. Rapport d'activités année N-1			
6. Statuts publiés au Registre de Commerce et des Sociétés			
7. Liste des membres du Conseil d'Administration			

Le porteur du projet s'engage à ne demander aucun autre cofinancement, direct ou indirect, auprès d'autres organes de financements, pour la mise en œuvre du présent projet.

Fait à ……, le …….

_____

Signature de la personne pouvant valablement engager le porteur du projet